

1. **Débitrice: CFI Compagnie financière et immobilière SA en liq. concordataire, 1950 Sion**

2. **Remarques:** Vente immobilière

Sur commission rogatoire, l'Office des poursuites et faillites de Conthey vendra en unique enchère le 10 mai 2004 à 9h30 au Relais du Valais, rue de l'Abbaye 35 à Vétroz les immeubles suivants décrits comme suit au cadastre de Vétroz: Commune de Vétroz:

Parcelle No 13245, plan no 10, Prosseguedame: pré 3505 m2 à CHF 13.-/m2 taxé biens-fonds CHF 45'565.- Estimation officielle: CHF 35'050.- A payer à l'enchère: CHF 3'000.-

Parcelle No 13247, plan no 10, Prosseguedame: pré 4286 m2 à CHF 13.-/m2 taxé biens-fonds CHF 55'718.- Estimation officielle: CHF 42'860.- A payer à l'enchère: CHF 4'000.-

Parcelle No 9190, plan no 50, Portions d'Aven: pré 1187 m2 à CHF 15.-/m2 taxé biens-fonds CHF 17'805.- Estimation officielle: CHF 23'740.- A payer à l'enchère: CHF 2'000.-

Parcelle No 9271, plan no 51, Portions d'Aven, 916 m2 soit: champ arborisé 884 m2 à CHF 15.-/m2 taxé biens-fonds CHF 13'260.-

cabanon 32 m2 taxé bâtiment CHF 6'500.-

Estimation officielle: CHF 23'000.-

Parcelle No 9272, plan no 51, Portions d'Aven: champ arborisé 510 m2 à CHF 15.-/m2 taxé biens-fonds CHF 7'650.-

Estimation officielle: CHF 10'200.-

Parcelle No 9273, plan no 51, Portions d'Aven: champ arborisé 1632 m2 à CHF 15.-/m2 taxé biens-fonds CHF 24'480.-

Estimation officielle: CHF 32'640.-

Parcelle No 9274, plan no 51, Portions d'Aven: champ arborisé 1021 m2 à CHF 15.-/m2 taxé biens-fonds CHF 15'315.-

Estimation officielle: CHF 20'420.-

Parcelle No 9276, plan no 51, Portions d'Aven: champ 1021 m2 à CHF 15.-/m2 taxé biens-fonds CHF 15'315.-

Estimation officielle: CHF 20'420.-

Parcelle No 9277, plan no 51, Portions d'Aven: champ arborisé 340 m2 à CHF 15.-/m2 taxé biens-fonds CHF 5'100.-

Estimation officielle: CHF 6'800.-

Parcelle No 9278, plan no 51, Portions d'Aven: champ arborisé 340 m2 à CHF 15.-/m2 taxé biens-fonds CHF 5'100.-

Estimation officielle: CHF 6'800.-

Parcelle No 9279, plan no 51, Portions d'Aven: champ arborisé 1021 m2 à CHF 15.-/m2 taxé biens-fonds CHF 15'315.-

Estimation officielle: CHF 20'420.-

Parcelle No 9280, plan no 51, Portions d'Aven: champ arborisé 1013 m2 à CHF 15.-/m2 taxé biens-fonds CHF 15'195.-

Estimation officielle: CHF 20'260.-

Parcelle No 9290, plan no 51, Portions d'Aven: champ 11155 m2 à CHF 15.-/m2 taxé biens-fonds CHF 173'385.-

Estimation officielle: 223'100.-

A payer à l'enchère pour les parcelles No 9271 à 9290: CHF 30'000.-

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du Commerce.

Les chèques bancaires (chèques émis par une banque, les autres chèques ne sont pas admis) ou encore les garanties bancaires irrévocables et illimitées sont admis.

Les parcelles Nos 13245 et 13247 étant assujetties à la loi fédérale sur le droit foncier rural du 4 octobre 1991, nous attirons l'attention des intéressés sur les dispositions suivantes:

Les titulaires d'un droit de préemption fondé sur la LDFR doivent établir l'existence de leur droit par des documents officiels lors de la séance d'enchère, à défaut de quoi le préposé à la vente se réserve le droit de ne pas accepter l'exercice.

Le ou les titulaires d'une annotation de droit au gain sont sommés de produire à l'Office dans le délai de 20 jours leurs droits sur l'immeuble faute de quoi ils seront exclus de la répartition, pour autant que leurs droit ne sont pas constatés par les registres publics.

Les conditions de vente seront déposées au bureau de l'Office dès le 26 avril 2004.

Les personnes qui estiment être bénéficiaires d'un droit de préemption fondé sur la loi fédérale sur le droit foncier rural du 4 octobre 1991 (LDFR) doivent s'annoncer dans un délai de 20 jours, dès la présente publication auprès de l'Office soussigné.

Office des faillites du district de Conthey
1963 Vétroz

(02198674)